



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Mapou, le 25 août 2021

Note de service

Protocole sanitaire au sein de l'établissement

Rappel des protocoles qui restent en vigueur depuis le 21/06/2021 :

Cellule sanitaire COVID-19 de l'Ecole du Nord : elle est composée de l'équipe de direction, du médecin et de l'infirmière scolaire.

Prévention :

- L'accès à l'établissement est réservé aux personnels et visiteurs présentant une attestation de vaccination ou un test PCR négatif de moins de 7 jours.
- A l'instar des élèves, les personnels ne doivent pas venir à l'école en cas de fièvre supérieure ou égale à **37.8°** et se rendre au plus tôt chez le médecin.

Protocole à suivre si fièvre, malaise, cas symptomatique ou suspect survenant à l'école :

- Informer son chef direct (personnels) ou enseignant (élèves), lequel informe immédiatement la Cellule sanitaire COVID 19.
- Isoler l'élève ou le personnel dans une salle dédiée :
 - ✓ **maternelle** : salle de motricité PS
 - ✓ **primaire**: salle orthophoniste
 - ✓ **secondaire** : salle 105 à l'étage
- C'est le personnel de santé de l'EDN qui appliquera les instructions du ministère de la Santé.
- La cellule sanitaire COVID 19 organisera la fermeture et la désinfection des salles ou bureaux dès les consignes reçues des autorités mauriciennes.

Protocoles en vigueur depuis le 20/08/2021 :

- Nous appliquons les nouvelles directives des autorités mauriciennes dans le cadre de l'auto-isolément des cas positifs ainsi que le cadre général mauricien qui ne prévoit aucune procédure particulière de traitement des cas contact.

